Présentation

Les images IMG 4072 à 4075 sont de pages choisies dans trois documents dans la liasse sous cette cote. A noter que j'ai photographié principalement les documents où figurent les noms REVERCHON ou GIROD.

L'orthographe et la ponctuation sont respectées. Les seules exceptions sont les majuscules ajoutées aux noms des lieux et aux prénoms où elles manquaient, et une espace insérée ci et là pour faciliter la lecture. Les patronymes sont en majuscules.

Les traits sur la ligne (_) indiquent des lettres ou mots indéchiffrables.

Transcription

IMG_4072

[Deux pages, les 6^e et 7^e, d'un cahier de 8 pages daté du 3 août 1704]

Par ce ledit CLEMENT notaire quoyque d'autre main soit ecritte que J'approuve signé P: CLEMENT notaire requis. /

[D'une autre main:]

Pour coppie f sur son prothocolle par Je Soubsigné Pierre CLEMENT not^e Greffier en L'officialité metropoitaine de Lyon pour la partie du Comté de Bourgougne pour servir ausd. Sieurs curé Et Eschevins de Septmoncel// P.Clement

[Signé]

Greffier./

[D'encore une autre main:]

Nous Pierre Claude REVERCHON de S^t Claude plus ancien advocat En la grande Judre dud. lieu pour l'absence des Sieurs Grand Juge Et Lieutenant En Icelle Scavoir faisons a Tous qu II appartiendrat que mre. Pierre CLEMENT ayant Extraict Et signé L'acte cy dessus Ect - not^e En lad. Jud^{re} Et Greffier ordinaire de L'archevesché de Lyon Pour la partie du Comté de Bourgougne, aux Escriptz Et Signatures duquel foy de verité Ect - adjoustée comme nous L'adjoustons en tous Jugementz Et dehors, En verité desquoy nous nous

IMG_4073

sommes signé fait Contresigner par Aymé CLEMENT Greffier En lad. Judicature Et y fait appeler le seel d Icelle aud. Saint Claude ce tier

Septembre mil Sept Centz Et quatre [Signé] *P. C. Reverchon A.CLement greff*^e

IMG_4074

[Une page des quatre d'un document « Controllé a Morez ce 14 may 1705 »]

[Bas de la page, suite d'un acte]

Jugement, et a_ depense de Monseigneur l'archeveque mise au bas de lad. requeste, et protestent de se pourvoir a l'encontre dud. Sieur CHEVASSUS comm'ils trouveront convenir pour se maintenir dans leurd. possession, fait a Septmonsel ce quatrorzieme may mil sept cens et cinq. /

[En marge]

Controllé a Morez ce 14 may 1705 recu six sols]

Signifié et copie delivrée du Susd. acte [Signé] *C.Reverchon*

IMG_4075

[Troisième page des quatre d'un document du 3 septembre 1704, suite d'un acte]

de Bourgounge a moy produitte Ecritiré [?] par lesd. de Septmoncel laquelle Coppie s'est tenue Conforme a Ic[e]lluy [Signé] *PCLement*

Greffier

Nous Pierre Claude REVERCHON docteur Es droitz plus ancien advocat En la grande Jud^{re} de S. Claude pour L'absence des Sieurs Grand Juge Et lieutenant en Icelle Scavoir faisons a tous qu'il appartiendra que mre. Pierre CLEMENT ayant tiré la Coppie cy dessus Et Signé Icelle Ect greffier en lad. officialité de Lyon au Comté de Bourgougne aux Escriptz Et Signatures duquel foy de verite Ect adjoustée Comme Nous L'adjoustons En tous Jugem^{ts} En dehors, en verité dequoy Nous Nous Sommes Signez fait Contresigner par Aymé CLEMENT Greffier En lad. Jud^{re} Et y fait apposer le Seel d'Icelle aud. St Claude Ce troisieme Septembre mil Sept Centz Et quatre. /

[Signé] P. C. Reverchon

A:CLement